

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-003373 / 66880424
Comadur SA, 5330 Bad Zurzach
Atelier de fabrication de préparages de glace saphir
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H
01.12.2015–30.11.2018 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 15-000158 / 52016608
MPS Décolletage S.A., 2738 Court
Production / atelier de décolletage: surveillance, chargement et déchargement
des décolleteuses
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.05.2015–30.04.2018 (Renouvellement avec modification)
- 15-002269 / 50208923
ÉLECTRO-MATÉRIEL SA, 1020 Renens VD
Livraison de matériel électrotechnique (flux-tendu) auprès des électriciens
dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Jura, Valais et Berne
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.11.2015–31.10.2018 (Renouvellement avec modification)
- 15-003353 / 66876784
Straumann Villeret SA, 2613 Villeret
Départements Production: secteur rohling et atelier des outils coupants
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
73 H, 56 F
01.01.2016–31.12.2017 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-003354 / 67772286
FASL, FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE
LAUSANNOISE, 1007 Lausanne
Animation socioculturelle en rapport aux diverses activités de la FASL.
Concerne tous les centres de la fondation et les lieux d'activités externes
Besoin particulier de consommation
43 H, 43 F
01.01.2016–31.12.2018 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 15-003342 / 67193434
Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1350 Orbe
Dpt MES, Electricité & Automation: intervention de dépannage lors
de problème technique sur les installations de production et les infrastructures
du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
7 H
01.12.2015–30.11.2018 (Nouveau permis)
- 15-003265 / 51988622
ETA S.A. Manufacture Horlogère Suisse Centre de Production Valjoux /
Usine 24, 1346 Les Bioux
Dpt «Service technique»: intervention de dépannage lors de problème technique
sur les installations de production / infrastructures du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.01.2016–31.12.2018 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 15-003310 / 67700920
SecuTix S.A., 1007 Lausanne
Customer Success: intervention de dépannage lors de problème technique
chez leurs clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.12.2015–30.11.2018 (Nouveau permis)
- 15-003314 / 64295492
Carglass Suisse SA, 1274 Signy
Dpt informatique: intervention de dépannage lors de problème technique
sur les installations et applications IT de l'entreprise
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2016–31.12.2018 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (RS 172.021) ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

31 décembre 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail